Titre :	Référence : **ANCESTRAMIL**
PAULY Jean Georges **Adjudant major** **Etats de service** **1787 - 1812**	**Généalogies, biographies, monographies**
Auteur :	Origine : **S.H.D.** **2 Yb 123**
Référence :	Transcripteur : **MR. R.** Date : **2016**

Ancestramil

PAULY Jean Georges
Adjudant major
Etats de service
1787 – 1812

4e régiment de ligne

Né le 24 juin 1765 à Ruprechtau, département du Bas-Rhin

Détail des services

Entré au service au 93e régiment Engheim, devenu 21e régiment de ligne, en qualité de soldat, le 12 septembre 1787
Caporal, le 18 octobre 1792
Sergent, le 21 nivôse 2
Sergent-major, le 11 fructidor 6
Adjudant sous-officier, le 28 prairial 11
Légionnaire, le 14 brumaire 13
Sous-lieutenant à l'ancienneté, le 8 germinal 13
Lieutenant au 4e régiment de ligne par décret, le 10 février 1808
Adjudant-major, suivant la lettre du Ministre de la guerre du 13 janvier 1809 pour prendre rang du 26 décembre 1808

Campagnes

1792, 1793, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 14, 1806 et 1807
1809 à l'armée d'Allemagne

Blessures

Blessé à la jointure de la jambe gauche dans la forêt de Beuvald, près Lauterbourg, dans un affront avec les Autrichiens, le 13 octobre 1793.
Un coup de feu à la jambe droite à l'affaire de Heidelberg, le 2 vendémiaire an 3.
Blessé d'un coup de boulet, deux fortes contusions l'une au bras droit, l'autre à la hanche gauche de deux coups de mitraille, le 22 mai 1809, à la bataille d'Essling.
Un coup de feu au pied droit, le 5 juillet 1809, à la bataille de Wagram.

Actions

Dans la nuit du 13 octobre 1793, cet officier étant alors caporal, fut commandé pour sonder la forêt de Benwald, afin de connaître la position de l'ennemi avec ses hommes, il exécuta les ordres avec empressement, mais à peine avait-il fait une cinquantaine de pas qu'il se trouva enveloppé par un fort détachement d'Autrichiens qui le chargea. Il se défendit avec courage, perdit 5 hommes et en se repliant avec les autres il ne trouva plus son corps que l'ennemi, à la faveur de l'obscurité avait investi et par conséquent obligé à la retraite ; il vit seulement une

pièce de canon et plusieurs caissons qui n'étaient plus gardés que par un canonnier et un fantassin, lesquels n'ayant plus d'espoir de ? se disposaient à fuir lorsque M. PAULY, les ayant joints, les encouragea par son exemple à défendre cette pièce et à tacher de la sauver. En effet, il charge lui-même la pièce 5 fois à la mitraille et il tire autant de fois sur l'ennemi qu'il parvient à mettre en désordre et qu'étonné d'une semblable résistance crut qu'il était ????, tombé dans une embuscade qui l'obligea de retour, alors M. PAULY et ses camarades virent leurs bataillons qui s'étaient ralliés et reprirent leur position.
Le 28 thermidor an 7, à l'affaire de Novi, il fut cerné de toutes parts par un corps considérable de Russes. Il signala de nouveau son courage car le feu s'était engagé avec vivacité et l'animosité des deux parties se trouvant égale, l'on en vint se battre à l'arme blanche et un ? pêle-mêle de sorte qu'il fut plusieurs fois au pouvoir de l'ennemi et plusieurs fois … quoiqu'il eut le bonheur de se débarrasser, il se trouva encore saisi par 4 Russes qui le tirèrent par différentes parties de son habillement, mais n'ayant pas d'autres idées que de vivre ou périr, il continua à se défendre. D'un coup de feu il terrassa le premier, d'un coup de bayonnette se défit du 2e, à coups de crosse le mis hors de combat le 3e, et à la force de son poignet se délivre du dernier. Voyant toujours l'ennemi à sa poursuite, il franchit un large fossé et ayant rencontré une douzaine de de ses camarades les rallia en se mettant à leur tête ; Il ? une retraite en ordre, tua et mis hors de combat …….. ; une 40e d'hommes et … la plus grande difficulté à rejoindre son corps.

Passé chef de bataillon au régiment d'Illirye par décret du 25 juin 1812.

Ancestramil